



Email: editorijless@gmail.com

Volume: 6, Issue 2, 2019 (April-June)

INTERNATIONAL JOURNAL OF LAW, EDUCATION, SOCIAL AND SPORTS STUDIES (IJLESS)

<http://www.ijless.kypublications.com/>

ISSN:2455-0418 (Print), 2394-9724 (online)
2019©KY PUBLICATIONS, INDIA

www.kypublications.com

Editor-in-Chief
Dr M BOSU BABU
(Education-Sports-Social Studies)

Editor-in-Chief
DONIPATI BABJI
(Law)

©KY PUBLICATIONS





IMAGE DE SOI CHEZ DES DETENUS DE LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION D'ABIDJAN (MACA)

Alexandre Kouassi AHISSAN

Docteur en Criminologie, Psycho-criminologue,
UFR Criminologie

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody

E-mail : ahissanfr@hotmail.fr

doi: <https://doi.org/10.33329/ijless.6219.1>

ABSTRACT

This study analyzes the factors that contribute to the psychological deterioration of prisoners from the prison and correction of Abidjan during their incarceration. Indeed, the living and detention conditions have a negative impact on the self-image of prisoners in Abidjan prison and correction. To achieve the results presented in this work, we used a methodology based on the tools of data collection that are the documentary research through the review of the scientific writings related to the subject, the interview with open questions and the observation non-participating. Regarding the analysis of the data collected, it is based on a qualitative analysis. We will also focus on content analysis to highlight all the contours of speeches and responses to the interview. It emerges from this study that it is the living environment and the conditions of detention, the isolation of the outside world, the physical and moral contamination and the loss of autonomy which favors the deterioration of the self-image of the prisoner.

Keywords: self-image, prisoner, prisoner; delinquent personality

Résumé :

Cette étude analyse les facteurs qui contribuent à la dégradation psychologique des détenus issus de la maison d'arrêt et correction d'Abidjan pendant leurs incarcérations. En effet, les conditions de vie et de détention ont une incidence négative sur l'image de soi chez les prisonniers de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Pour atteindre les résultats présentés dans ce travail, nous avons eu recours à une méthodologie reposant sur les outils de recueil de données que sont la recherche documentaire à travers la recension des écrits scientifiques relatifs au sujet, l'entretien à questions ouvertes et l'observation non participante.

Concernant l'analyse des données recueillies, elle s'appuie sur une analyse qualitative. Nous nous intéresserons en outre à l'analyse de contenu afin de faire ressortir tous les contours des discours et des réponses apportées à l'entretien. Il ressort de cette étude que ce sont le cadre de vie et les conditions de détention, l'isolement du monde extérieur, la contamination physique et morale et la perte d'autonomie qui favorisent la dégradation de l'image de soi chez le détenu.

Mots-clés : Image de soi, détenu, prison ; personnalité délinquante.

1. INTRODUCTION : Quelques repères théoriques.

Les conditions de détentions des prisonniers dans les Maisons d'Arrêt et de Correction ont été au cœur des préoccupations de certains auteurs. C'est pourquoi elles ont fait l'objet de plusieurs publications. En effet pour Perrot(2007), les conditions physiques, sociales et relationnelles de la prison constituent une toile de fond presque immuable de la vie en détention. Dès le début, c'est l'apprentissage de la déposition d'un soi menacé par l'exposition à des dangers environnementaux avérés ou fantasmés. Les risques pour l'intégrité sont dominés par l'indifférenciation identitaire au sein de l'hétérogénéité inquiétante d'une population pénale stigmatisée, psychologiquement fragile ou carrément psychiatrique, mais ils relèvent aussi des conditions pragmatiques de vie. Toujours dans le cadre des conditions de vie des détenus, selon Goffman(1968), une autre forme de mortification créée par les institutions totalitaires se trouve dans le sentiment de se trouver exposé à une forme de contamination physique. Or, la surpopulation carcérale a pour conséquence une sur occupation des cellules, des conditions d'hygiène dégradées et des conditions de vie plus difficiles. Selon Lhuillier (2001), le Choc carcéral relate les propos d'un détenu qui évoque combien la prison est sale, répugnante et quelle énergie il faut déployer pour lutter contre cette souillure envahissante. Malgré un ménage quotidien à l'eau de javel, ces co-détenus et lui ne parviennent pas à lutter contre l'invasion de cafards dans leur cellule. Les douches collectives sont tellement sales que les surveillants leur ont conseillé de porter des « tongues », pour ne pas être en contact avec le sol.

Ainsi, ces conditions de détention ont un impact considérable sur les détenus de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan. Ce constat scientifique nous a conduit à faire une étude afin d'apporter un éclairage sur le phénomène. Mais avant, nous allons définir les concepts susceptibles de mieux appréhender notre objet: détenus et image de soi.

Pour Le Grand Robert de la langue française(2005), le détenu est celui qui est maintenu en captivité, coupable criminel. C'est un criminel détenu en prison. C'est aussi un prisonnier, un bagnard, un forçat. Être détenu, être prisonnier, être enfermé dans une prison, être privé de sa liberté.

Il y a plusieurs catégories de détenus. On peut être détenu pour dettes, pour un crime ou délit de droit commun, pour un crime ou délit politique. Nous avons aussi, ce qu'on appelle l'accusé qui est différent du prévenu et de l'inculpé. Ainsi, selon la justice en ligne (2009), l'accusé est une personne renvoyée par les autorités judiciaires, et plus particulièrement par la chambre des mises en accusation de la cour d'appel, devant une cour d'assises pour répondre d'un crime. Il ne faut pas confondre la notion d'accusé avec celle de prévenu. En effet, le prévenu est une personne qui fait l'objet de poursuites devant le tribunal correctionnel pour répondre d'un délit ou d'un crime correctionnalisés. De même, l'inculpé est celui qui, au cours d'une instruction, a fait l'objet d'une inculpation. Ce n'est qu'en cas de renvoi devant la juridiction compétente qu'il deviendra « prévenu » ou « accusé ».

Selon Goba et Zady (2017), un détenu est un individu qui est en prison, incarcéré en tant que prévenu, non encore jugé ou en tant que condamné qui purge sa peine après jugement. Le détenu, se définit conformément au décret 69-189 du 14 mai 1969, portant réglementation des établissements pénitentiaires et fixant les modalités d'exécution des peines privatives de liberté et au regard des articles 63,76 et 154 du code de procédure pénale ivoirien ou de l'article 9 de la loi 63-1 du 11 janvier 1963 comme toute personne faisant l'objet d'une mesure privative de liberté à l'exclusion de celles gardées à vue.

Les détenus comprennent les condamnés, les prévenus et les contraignables par corps. (Zady, 2014). Pour Guerin(2003), la population carcérale est formée de prévenus (personnes détenues qui n'ont pas encore été jugées ou dont la condamnation n'est pas définitive) et de condamnés (personnes détenues en vertu d'une condamnation judiciaire définitive). Toutes ces catégories de détenus constituent les pensionnaires de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan(MACA).

Après avoir défini la notion de « détenu », il faut faire un éclairage sur le concept « image de soi ». En effet, l'image de soi d'une personne selon la définition web, est l'image mentale, généralement peu résistante à un changement, décrivant la personnalité physique et psychologique, et également certains points de vue appris sur l'individu par le jugement des autres pouvant parfois interférer sa propre image. C'est aussi l'idée de que chacun d'entre nous se fait de son identité physique (apparence), psychologique. C'est également, le lien avec l'identité physique, elle est

assimilée à l'image que nous renvoie notre corps et à l'interprétation qu'on en fait. Sur le plan psychologique, elle est liée à l'estime de soi, la façon dont on se juge. (Ahissan, 2014).

Sur le plan psychologique, l'image de soi, synonyme de l'estime de soi, dépend du degré de cohésion entre les aspirations et les succès de chaque personne. Pour Martinot(1995), l'estime de soi fait partie intégrante d'une structure plus complexe qu'est le Soi. Il est le point nodal interactif de la perception qu'a l'individu de lui-même et celle qu'ont de lui, les autres. C'est donc la valeur qu'une personne s'attribue. C'est l'image qu'elle se fait d'elle-même. Elle peut être positive ou négative. Jeannerod (2010) passe en revue les idées qui ont marqué l'évolution de la conception du corps en neuropsychologie. En effet, le corps n'est pas qu'un objet physique, c'est aussi et surtout la manifestation principale d'un « soi », d'un être subjectif porteur d'états mentaux et animé de comportements. Schilder (1968) est l'un des premiers à avoir exploité l'idée d'une conscience du corps propre et à avoir discuté ses bases physiologiques. Dans une édition ultérieure de son ouvrage, il écrivait : « L'image du corps humain, est l'image de notre propre corps que nous formons dans notre esprit, autrement dit, la façon dont notre propre corps nous apparaît à nous-mêmes. Des sensations nous sont données en provenance de toutes les parties du corps. Par-delà ces sensations, nous éprouvons de façon directe qu'il y a une unité du corps ».

Pour Jeannerod (2010), le problème de l'image du corps sera d'abord envisagé d'un point de vue historique, en faisant la part des théories qui ont permis de passer progressivement d'un « sens musculaire » purement sensoriel aux abstractions de plus en plus éloignées de la sensorialité que sont le schéma corporel puis l'image du corps. Une seconde partie sera consacrée aux transformations expérimentales de l'image du corps, qui démontrent sa plasticité et sa capacité d'adaptation à des situations nouvelles. Enfin, la troisième partie traitera de l'image de soi, dont l'image du corps est une des composantes, et qui permet de se sentir soi, propriétaire d'un corps et auteur d'actions.

La prison est avant tout, le temps immobile. Ainsi, les occupants du milieu carcéral constituent une entité en marge de la société. Le temps en détention est marqué par son caractère répétitif et monotone. Le temps carcéral peut favoriser l'apparition de pensées négatives. Selon Deheurles (2005), l'incarcération constitue une rupture nette avec son passé et avec les différents rôles qui le définissaient auparavant (social, professionnel, familial). Elle provoque, en effet, une perte de son identité extérieure au profit d'une nouvelle identité, celle de détenu. Toujours pour lui, l'isolement du monde extérieur constitue la première amputation que subit la personnalité du détenu.

Cette théorisation du concept de l'image de soi développée par ces auteurs, permet de dire que la question de l'image de soi est directement rattachée aux conditions de vie et de détention des prisonniers. Les conditions de vie et de détention ont des répercussions considérables sur l'image de soi des détenus. En effet pour Bougoin(1994), l'incarcération crée également une dégradation de l'image de soi. Elle peut se traduire par la négligence des soins du corps, le détenu se « laissant aller », par une prise importante de médicaments pour dormir le plus longtemps possible, par des comportements auto agressifs ou par un repli sur soi-même. La première cause de cette dégradation provient du motif de l'incarcération lui-même. Les détenus incarcérés pour affaires d'agression contre les personnes et particulièrement pour des agressions contre des proches ou des détenus dont l'affaire est médiatisée, ont parfois une prise de conscience de leur acte pendant leur incarcération. Cela peut les conduire au suicide lorsqu'ils réalisent que leur acte irréversible et impardonnable. Ensuite, un autre facteur qui contribue à la dégradation de l'image de soi provient des multiples sources d'humiliations quotidiennes que doit vivre le détenu.(Deheurles, 2005).

Toujours pour le même auteur, une autre source de dégradation de l'image de soi que crée l'institution carcérale provient de la perte d'autonomie qu'elle induit. En effet, Goffman (1968), montre que les institutions totalitaires « suspendent ou dénaturent les actes dont la fonction, dans la vie normale, est de permettre à l'agent d'affirmer, à ses propres yeux et à la face des autres, qu'il détient une certaine maîtrise de son milieu, qu'il est une personne adulte douée d'indépendance, d'autonomie et de liberté d'action ». L'institution carcérale infantilise le détenu, dans la mesure où il n'a aucune autonomie dans les gestes les plus anodins de la vie quotidienne. Il faut aussi souligner en outre que la dégradation de l'environnement est associée à une dégradation de l'image de soi, du rapport à soi-même. On retrouve également le fantasme de contamination de la nourriture distribuée par la prison. Cette nourriture est jugée moins bonne, moins saine qu'à l'extérieur et les détenus

refusent souvent de la manger et préfèrent, s'ils le peuvent, cantiner leurs propres repas. Selon Luilier (2001), le rapport à la nourriture est une transposition du rapport à l'institution prison.

Pour Deheurles(2005), l'incarcération crée également des troubles psycho- sexuels. Certains auteurs considèrent qu'il faut environ une peine de 18 mois pour qu'un détenu constate une détérioration importante de ses habitudes érotiques. Les comportements sexuels les plus fréquents rencontrés en prison sont de trois types: le sacrifice de la sexualité, la masturbation et l'homosexualité. Selon le même auteur la prison crée des souffrances psychologiques. Les manifestations cliniques de ce qu'il est convenu d'appeler les « psychoses carcérales » peuvent, tout d'abord, consister en des formes de pathologies confusionnelles, qui se traduisent par des expériences de dépersonnalisation, de déréalisation ou de délires.

Cette revue de littérature a permis de mettre en lumière la qualité des écrits effectués sur l'image de soi et le détenu. Surtout les effets psychologiques de l'incarcération sur le détenu. Il se dégage à partir des recherches effectuées en Côte d'Ivoire que la prison a un impact considérable sur la personnalité des pensionnaires (délinquants). Cette préoccupation laisse apparaître une question, à savoir, quels sont les effets psychologiques de l'incarcération sur le détenu ? Répondre à cette préoccupation revient à analyser les facteurs qui contribuent à la dégradation psychologique des détenus issus des maisons d'arrêt et correction pendant leurs incarcérations.

Cette étude repose sur deux théories qui expliquent comment se crée ou se développe l'estime de soi. L'une d'elles est la théorie de la disrépance de soi, basée sur une régulation interne de l'individu. Et la seconde est la théorie du miroir, basée sur une régulation sociale. Nous devons comprendre que l'estime de soi est l'idée ou l'image que nous avons de nous-mêmes. Ce reflet intérieur est formé et conditionné par la multitude de rôles que nous jouons, mais aussi par nos buts et objectifs, notre personnalité, notre idéologie ou encore par notre philosophie... D'autre part, cette idée de nous-mêmes est dynamique, ce qui signifie qu'elle varie au cours du temps et qu'elle est sensible aux changements. Le fait de nous connaître nous aide à décider ce que nous devons penser, la manière dont nous devons penser et ce que nous devons faire dans une situation ou dans une autre. Cette connaissance de nous-mêmes peut s'effectuer au niveau individuel ou en groupe. La conscience de notre identité et de celle des autres nous rend la vie plus simple et facilite nos relations interpersonnelles et nos relations au sein d'un groupe. La théorie de la disrépance de soi part du fait que l'être humain est à la recherche d'une certaine cohérence entre les différences perceptions qu'il a de lui-même. Cette approche intrapersonnelle remonte à plus d'un siècle. Selon cette perspective, initiée par William James (1890), l'estime de soi serait le produit d'une comparaison entre les caractéristiques perçues du soi (le concept de soi réel) et un soi idéal, c'est-à-dire les représentations de ce que la personne souhaiterait être (concept de soi idéal). L'échec à atteindre ses propres idéaux produira des résultats... La théorie du miroir part de la création de l'estime de soi comme étant un processus au sein duquel l'aspect social a beaucoup de poids. La création de celui-ci est en fait due aux idées qu'ont les autres de nous-mêmes. Ainsi, nous construirons notre image de soi au travers de l'information que les autres donnent à notre propos. Cela est dû au fait que nous sommes conscients de l'existence d'une idée de notre manière d'être dans l'esprit des autres. Nous cherchons alors à savoir quelle est cette image. Le stade du miroir est un terme utilisé par plusieurs psychologues et psychanalystes. Le premier a été Henri Wallon, suivi de René Zazzo, Jacques Lacan, D.W. Winnicott, Françoise Dolto et d'autres. Ces trois derniers auteurs introduisent ce stade dans la théorie psychanalytique. Henri Wallon, créateur de ce terme, a été le premier psychologue à relever l'importance du miroir dans la construction psychologique de l'enfant, qu'il développa dans son livre « Les origines du caractère chez l'enfant » paru en 1934. Pour lui, l'enfant se sert de l'image extériorisée du miroir, afin d'unifier son corps. Ce processus se déroule lors du stade émotionnel de Wallon (6 à 12 mois). Cet auteur a également décrit le comportement de l'enfant face à l'image reflétée, de lui-même et de son entourage proche, notamment celle de sa mère.

Cette étude a pour objectif d'analyser mettre en lumière les facteurs qui contribuent à la dégradation de l'image de soi des détenus. Ce travail de recherche tentera de vérifier l'hypothèse suivante : les conditions de vie et de détention ont une incidence négative sur l'image de soi des prisonniers issus de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Ce travail s'attachera à l'analyse des facteurs de dégradation de l'image de soi des détenus de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan.

2. METHODOLOGIE

2.1 Site et participants

Cette étude s'est déroulée au sein de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), la plus grande prison de Côte d'Ivoire. La MACA est située à Abidjan précisément dans la commune de Yopougon, entre le vaste quartier périphérique de Yopougon et l'ancien parc national du Banco. Elle a été construite, conformément aux standards internationaux contenus dans l'ensemble des règles relatives au traitement des détenus. En effet, la MACA construite pour une capacité théorique de 1948 places a de nos jours, un effectif carcéral de plus de 4424 détenus. Les enquêtes se sont déroulées sur le site de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan.

Dans sa configuration, la MACA présente trois quartiers distincts séparés les uns des autres : un quartier pour les hommes, un autre pour les femmes et enfin le quartier des mineurs. Les investigations sur le terrain ont duré 45 jours soit un mois et demi, autour de la population désignée. Nous avons constitué une équipe qui a séjourné pendant un mois et deux semaines à la Maison d'Arrêt et de correction d'Abidjan du fait de sa grande population. La population de cette étude est constituée du personnel administratif et médical de la MACA

(Régisseur, des assistants sociaux, les gardes pénitentiaires, médecin et infirmier) et la population carcérale (les détenus et les détenues). L'échantillon d'enquête estimé à 40 personnes réparties de manière suivante : deux (2) agents de santé (1 médecin et 1 infirmier), un (1) régisseur, trois (3) assistants sociaux, quatre (4) gardes pénitentiaires, trente (30) détenus dont vingt-cinq (25) hommes et cinq (5) femmes. Quant aux détenus, nous nous sommes entretenus avec des détenus dont l'âge varie entre 19-45 ans. Ces détenus vivent tous les vraies réalités de la prison (MACA).

Cet échantillon a été constitué autour des personnes volontaires et surtout disponibles. La détermination de l'échantillon d'enquête s'est faite sur la base de deux techniques d'échantillonnage que sont la technique par choix raisonné et celle en boule de neige. Ces techniques d'échantillonnage non probabiliste ont la particularité d'une part de laisser la latitude au chercheur de s'orienter vers les personnes qu'il désire inclure dans son échantillon, en tenant compte de certaines spécificités et d'autre part de s'orienter vers d'autre cible recommandée. Ces techniques non-aléatoire ont été utilisées dans un souci de représentativité de la population cible et de réduction des biais méthodologiques.

2.2 Protocole et matériel de recueil de données

Dans le cadre de ce travail, nous avons eu recours aux outils de recueil de données que sont la recherche documentaire, l'entretien à questions ouvertes et l'observation non participante.

La recherche documentaire se justifie dans le cadre de cette étude par la nécessité d'approfondir l'état des connaissances et savoirs sur le sujet à l'étude, afin d'enrichir la littérature et de mieux circonscrire le travail en se focalisant sur les travaux des prédécesseurs. Quant à l'entretien soumis à la population d'enquête, il a permis d'obtenir des informations sur le sujet qui fait l'objet de notre recherche. En effet un entretien à questions ouvertes individuel a été réalisé auprès des enquêtés notamment la population cible que sont les détenus. Il faut aussi retenir que dans le cadre de l'élaboration de ce travail, nous avons utilisé des prénoms d'emprunt pour garder le caractère anonyme du travail. Ce sont donc 40 entretiens individuels réalisés durant la période de l'enquête. Il a pour avantage de permettre aux individus interrogés de développer leurs pensées.

Cette étude de type empirique, nous a conduit à opter pour une observation non participante du fait de son champ d'étude. Elle a servi à présenter et reconstituer objectivement la réalité du terrain en rapport avec le sujet d'étude. Elle a donné l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les enquêtés au sein de la prisons visitée et d'apprécier de visu les conditions de détention. Cette technique a permis de corriger les items qui pourraient rebuter les acteurs particulièrement les détenus suite à une pré-enquête.

2.3 Analyse des données

Concernant l'analyse des données recueillies, elle s'appuie sur une analyse qualitative. Nous nous intéresserons en outre à l'analyse de contenu afin de faire ressortir la quintessence des discours et des réponses apportées à l'entretien.

Cette approche qualitative exploratoire accorde une place centrale à l'acteur social qui vit la réalité sociale étudiée, l'image de soi des détenus. En procédant ainsi, la méthode qualitative a permis de mieux comprendre le phénomène.

3. RESULTATS

Les résultats obtenus de cette étude se présentent sous quatre points essentiels : cadre de vie et conditions de détention, l'isolement du monde extérieur, la contamination physique et morale et enfin la perte d'autonomie.

3.1 Cadre de vie et conditions de détention

Quand l'individu arrive à la maison d'arrêt et correction d'Abidjan (MACA), il se retrouve dans un autre monde totalement différent du premier. La MACA est une institution totalitaire en même temps un lieu de résidence où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Toutes les activités qui se déroulent dans ce cadre de vie ne changent point. L'espace est le même et ne varie pas sur une longue période. Le temps en détention est marqué par son caractère répétitif et monotone. C'est donc en maison d'arrêt que le temps peut paraître le plus long. Or les sentiments d'attente, d'inactivité et de n'être utile à personne peuvent faire perdre au détenu le sens de la vie. La vie en prison apparaît alors comme une mort lente, le détenu ne trouvant plus de raisons de continuer son existence. Ainsi, le temps carcéral peut favoriser l'apparition de pensées négatives. C'est ce qui laisse transparaître dans les propos de Jacques condamné pour coups et blessures volontaires en ces termes : « *En prison ici la vie est monotone, on vit chaque jour les mêmes choses. Notre vie n'a plus de sens. On est donc l'anxiété totale. Souvent, on a l'impression d'être inutile. Ainsi des idées noires nous viennent en esprit et ces idées noires sont des mauvais conseillés. Elles nous donnent envie de mettre fin à nos jours* ». En effet, cette institution totale, encore plus que les autres institutions a une dimension contraignante et un aspect enveloppant qui agit sur l'identité de l'individu.

En ce qui concerne les conditions de détention, elles sont aussi contraignantes que le cadre de vie. D'abord à l'entrée, il existe un rituel d'entrée qui consiste à satisfaire les modalités de l'entrée dans l'institution. En effet, le détenu est soumis à un rituel d'entrée dans l'univers carcéral qui symbolise sa sortie du monde extérieur. On procède à la vérification de son identité, ses empreintes digitales sont prises, un numéro d'écrou lui est affecté, ses effets personnels sont consignés jusqu'à sa sortie et il doit subir une fouille intégrale avant d'être affecté en cellule arrivant. La fouille intégrale est un événement très traumatisant pour l'entrant en détention. « *Ce moment est décrié et craint par la plupart des détenus. Nous sommes traités comme des moins que rien. Nous sommes fouillés intégralement. C'est un moment de déshonneur pour nous mais comme le prisonnier n'a pas de choix, on est obligé de se soumettre à cette exigence humiliante* ». affirme Alain, un détenu condamné pour faux et usage de faux. Les modalités de l'entrée dans l'institution entraînent également des privations, une perte d'identité et une dégradation de l'image de soi.

Ensuite les conditions d'hygiène et la promiscuité est un problème crucial à la MACA. En effet, la MACA qui devrait contenir environ 1948 personnes a une population de 4424 personnes. La promiscuité crée un problème d'hygiène. La prison est considérée comme une décharge. Décharge au sein de laquelle la chaleur, la promiscuité, le manque d'hygiène, les odeurs nauséabondes font rage. Cette situation les expose à toutes sortes de pathologies surtout les plus contagieuses. « *Toutes les conditions ne sont pas réunies pour les bien portant, en plus forte raison les malades. La MACA est un véritable enfer pour nous. On est très nombreux dans les cellules. Ce qui fait que quand un détenu a une maladie contagieuse comme la tuberculose, il est facile que ses voisins contractent la même maladie* ». affirme Roger, un détenu.

A la MACA, le détenu a droit à une ration alimentaire composée d'un seul repas. Ce repas est insuffisant en quantité et en qualité selon les pensionnaires. « *On reçoit un seul repas par jour et ce repas pauvre en élément nutritif et il est insuffisant du point de vue quantité. Alors si tu n'a pas ressources additionnelles, c'est la mort. Toutes sortes d'idées te traverseront l'esprit. Il ya un adage qui dit que l'homme qui fait faim, n'est pas un homme libre. On est donc obligé de tomber dans la bassesse. On fait des choses peu recommandables* ». souligne Julien, détenu pour escroquerie.

3.2 Isolement du monde extérieur

L'isolement du monde extérieur constitue le premier sevrage que subit la personnalité du détenu. Il provoque un choc chez ce dernier. Le choc carcéral ainsi provoqué apparaît comme un sentiment qui s'empare du détenu à son arrivée en prison. Le détenu, seul en cellule, réalise alors la coupure qui s'instaure avec son passé, anticipe sur un avenir incertain et doit accepter un quotidien qui lui paraît insupportable. C'est ce qu'évoque Touré, détenu pour vol en ces termes : « *En prison, nous sommes coupés du monde extérieur. Nous sommes loin des parents, loin de nos amis. C'est comme si le monde venant de nous tomber dessus. Au début, on ne sait à qui se confier quand on est confronté à un problème. On est refermé sur soi car on ne fait confiance à personne. On ne sait pas qui est qui dans cet univers carcéral. On laisse nos proches dehors souvent loin nous. Pour ceux qui se soucient de nous, viennent par moment nous voir. Et ces visites ne sont que sporadiques et ne comblent véritablement pas le vide créé* ».

Dans une prison, le mode de vie sexuel change. On y trouve trois types de sexualités : l'homosexualité, l'abstinence et la masturbation. En effet, l'homosexualité est vécue différemment par les hommes et les femmes. L'homosexualité entre détenus reste encore taboue dans un univers où la virilité est perçue comme une marque de puissance. Elle peut être consentie par les deux partenaires, mais peut également être forcée, et peut donc être une cause de traumatisme important pour le détenu qui en est victime. Ces détenus, habituellement de structure psychologique faible, subissent alors un véritable calvaire, dans la mesure où ils n'osent souvent pas parler aux surveillants des violences qu'ils subissent par peur des représailles et restent emmurés dans leur détresse. Elle dégrade l'image de soi de la victime. « *Je suis fier de donner mon derrière à mon codétenu parce que celui-ci a beaucoup de moyens. Souvent, il me vient en aide et moi aussi en retour, je lui donne ça. Quand je sais que je dois passer là pour survivre, ça me fait de la peine. Mais je n'ai pas le choix. Si je ne fais pas ça, je mourir de faim* ». Relate Yves condamné pour escroquerie. L'homosexualité féminine est beaucoup plus facilement assumée. Toutefois, pour certaines personnes, la nouveauté de ce comportement et la culpabilité engendrée créent des situations anxio-dépressives.

Aussi avoir fait de la prison constitue-t-il un stigmate indélébile pour la personne incarcérée et s'accompagne souvent d'une baisse de statut social. C'est vraiment là que l'expression « être dedans » prend tout son sens. Non seulement l'individu est totalement coupé du monde extérieur pendant la durée de son incarcération, mais il conservera toute sa vie la prison en lui.

Comme témoigne Paul, un récidiviste : « *la prison, ça te marque à vie, tu ne l'oublies jamais. Déjà, quand tu sors, les gens te rappellent tout le temps que tu as fait de la taule, au cas où tu l'aurais oublié. Cela ne donne pas envie de rester en milieu libre. Tu veux retourner en prison pour trouver tes semblables. C'est souvent ce qui nous poussent retourner dans ce milieu, ça devient notre milieu naturel* ».

3.3 Contamination physique et morale

Concernant la contamination physique, il s'agit de la surpopulation dans les prisons singulièrement à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Avec cette population pléthorique, la MACA est le vecteur idéal de nombreuses maladies telles que les maladies dermatologiques, le VIH/sida et la tuberculose. En effet, le détenu doit accepter de partager un espace réduit avec d'autres personnes qu'il ne connaît pas, dont il doit accepter les modes de vie et le rapport à l'hygiène. Ainsi déclare un médecin : « *les conditions d'hygiène à la MACA sont précaires, ce qui favorise la propagation des maladies. Cependant il y a des prisonniers qui ne reçoivent pas l'aide des parents. Ce qui fait qu'ils sont seuls face à leur destin. Ils ne peuvent pas s'acheter des produits pour désinfecter leur environnement, ils sont exposés à des nombreuses pathologies. C'est pourquoi à la MACA, ici de nombreux détenus ont des maladies dermatologiques telles que la gale et autre...* ».

Le prisonnier peut craindre également une contamination morale du milieu dans lequel il vit. Le mélange des populations et le traitement uniforme des détenus peuvent laisser croire à une certaine homogénéité de la population carcérale. Or les détenus placent un point d'honneur à se différencier les uns des autres et affirmer leur identité. On retrouve ce phénomène principalement en maison d'arrêt, où des prévenus, des condamnés à des courtes peines et des condamnés à de longues peines sont incarcérés ensemble. La prison est un milieu fortement hiérarchisé qui possède sa propre culture. En effet, il existe une hiérarchie au sein des détenus selon l'infraction qu'ils ont commise : les infractions contre des biens ou des institutions sont valorisées, alors que les infractions contre les personnes ou le trafic de drogue sont dénigrées. Il existe aussi à la MACA, le bâtiment des assimilés et

les autres bâtiments. En effet, les assimilés sont généralement les prisonniers politiques qui sont très riches. Leur statut social fait d'eux des prisonniers très respectés. Ils ont tous les pouvoirs. Ils sont adulés par les autres détenus. Solange, détenue à la MACA confirme en disant ceci : « *je suis la servante d'un assimilé. En effet, je fais tout chez lui. Je prépare pour lui. Je fais sa lessive. Il me paye et me rend beaucoup de service. Ici, c'est comme ça qu'on se débrouille. Ce travail est très sain et m'occupe en prison. Beaucoup de mes codétenues m'envoient et voulaient être à ma place. Alors j'étais fière de ce travail qui m'apporte beaucoup* ».

Ces propos ont été soutenus par un autre détenu, Maurice condamné pour vol: « *Moi, je suis le bon petit d'un vieux père au bâtiment des assimilés. Il m'envoie faire ses courses au sein de la MACA. Il me donne souvent de l'argent pour mes petits besoins. Sans lui, je n'allais pouvoir vivre dans cette prison car mes parents ne viennent pas me voir pour me donner un peu d'argent* ».

3.4 Perte d'autonomie

Une fois que l'individu franchi la porte de la prison, il n'est plus maître de ses mouvements. Toutes fois qu'il veut mener une action, il est obligé de faire une demande aux autorités carcérales. Et tant que celles-ci n'ont pas donné leur accord, l'action ne peut être menée. En effet, le milieu carcéral infantilise le détenu, dans la mesure où il n'a aucune autonomie dans les gestes les plus anodins de la vie quotidienne. Il n'a pratiquement aucune marge de manœuvre et il est dépendant des décisions de l'administration pénitentiaire, étant donné que toute demande doit être formulée par écrit et le détenu n'a pas l'assurance que sa demande soit entendue. Enfin, le détenu est totalement pris en charge par l'institution et peut perdre l'habitude de se gérer seul comme dans la société libre où il est maître de lui-même. « *Lorsqu'un détenu est souffrant, c'est un garde pénitentiaire qui l'accompagne à l'infirmerie. S'il s'avère que son cas est grave et qu'il doit être hospitalisé dans un centre spécialisé hors de la MACA, alors il doit se faire accompagner par le service de sécurité et un assistant social. Mieux le détenu hospitalisé en dehors de la MACA est menotté pour ne pas qu'il s'évade* ». affirme un garde pénitentiaire.

En ce qui concerne l'autonomie proprement dite, le prisonnier est surveillé comme du lait sur le feu. Même dans les cellules, les détenus n'ont pas d'intimité, ils sont souvent visités par les gardes pénitentiaires. « *Nous n'avons pas de vie privée. Tout ce que nous faisons est au vu et su des responsables de l'institution carcérale. Les gardes nous visitent à tout moment de la journée, même la nuit, ils sont à nos trousses. Surtout quand ils te soupçonnent de quelque chose, alors là, ils ne te laissent pas en paix. Tout ça, nous met la pression* ». avoue François, un détenu.

Souvent les détenus subissent des humiliations pendant des fouilles systématiques. Ces fouilles interviennent quand les détenus sont soupçonnés d'avoir caché un objet interdit en prison. « *Cela arrive quand on reçoit une alerte, les autorités nous demandent de procéder à des perquisitions. C'est ce que nous faisons sous l'ordre de nos patrons. Si l'objet recherché n'est pas retrouvé, on procède à une fouille corporelle. Ce type de fouille est beaucoup plus humiliante pour le détenu mais c'est le prix à payer pour avoir gain de cause* ». raconte un garde pénitentiaire.

Au terme de la présentation des résultats de cette étude, nous pouvons affirmer que le cadre de vie et les conditions de détentions, l'isolement du monde extérieur, la contamination physique et morale et enfin la perte d'autonomie ont une incidence psychologique considérable sur les détenus. Ces éléments affectent donc négativement l'image de soi du détenu.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Au regard des résultats de cette étude, nous affirmons que le cadre de vie et les conditions de détention des prisonniers ont une incidence négative sur leur image. En effet, quand l'individu (détenu) franchit les portes de la prison entre dans un cadre de vie totalement différent du premier. Ce nouveau cadre de vie qui est la prison est insalubre avec des situations sanitaires précaires. Ceci est confirmé par le rapport de l'observatoire international des prisons (OIP) sous la plume de Bastié. En effet Bastié (2016) publie des rapports sur les conditions de vie des détenus et il a saisi l'État en référé liberté au sujet de la situation catastrophique de la prison de Fresnes. Il soutient avoir vu des rats dans la cour, des punaises dans les lits, des cafards sur les murs... Voilà à quoi s'exposent quotidiennement employés et prisonniers du centre pénitentiaire de Fresnes. Il ajoute que la prolifération des nuisibles serait due à la surpopulation carcérale, à la vétusté des lieux, mais aussi au fait que les détenus jettent leurs débris par la fenêtre. Ils jettent les repas du midi et du soir par les

fenêtres au lieu de les mettre dans les poubelles, qui sont ramassées quotidiennement devant les cellules.

En ce qui concerne les conditions de détention, elles sont aussi désastreuses que le cadre de vie et impactent négativement sur l'image de soi. Nos résultats semblent confirmés par Fixot (2012) qui soutient que dans les maisons d'arrêt, très rapidement apparaissent aussi de nombreux signes qui témoignent de conditions d'incarcération beaucoup plus strictes et sévères que dans les centres de détention : les portes des cellules fermées toute la journée, un désarroi latent chez la plupart des détenus, peu de projets, l'attente angoissée du passage en jugement et de nombreuses supputations sur la sanction encourue, l'alternance de réactions de révolte et de lassitude passive, peu de compréhension de la gravité des actes de délits commis, beaucoup d'excuses alléguées. La prison est donc, également sinistre, parce qu'elle est funeste et dangereuse par elle-même ; elle ne donne pas aux personnes détenues les moyens adéquats d'une analyse lucide des situations passées, présentes et futures ; par contre, elle menace souvent l'intégrité psychique des personnes qui y sont hébergées et qui en subissent des dommages, sinistrées à leur tour dans leur existence d'êtres humains.

Les résultats ont également montré que l'isolement du détenu du monde extérieur a un impact psychologique considérable sur lui. Ainsi on constate que la séparation du détenu de ses proches (parents et amis) l'affecte beaucoup. Ainsi nos résultats semblent confirmés par Jarosz(2004), pour lui, la séparation du prévenu se fait habituellement de manière brutale et plus que difficile. Les complications sont nombreuses tant au point de vue du détenu lui-même, que de sa famille et de son entourage. Les liens familiaux, généralement très forts dans une famille se retrouve soudainement « coupés » et la famille se retrouve disséminée dans de très dures conditions. Le fait de quitter une vie active dans laquelle le détenu avait une routine quotidienne est également quelque chose de difficilement supportable. L'auteur continue pour dire que la distance vis-à-vis de la famille est très souvent bien difficile à gérer pour le détenu qui ne sait plus vraiment vers qui se tourner.

L'isolement du détenu du monde extérieur le contraint à une pratique sexuelle différente de celle qu'il pratiquait quand il était libre. En prison, trois types de pratiques sexuelles existent à savoir l'abstinence, l'hétérosexualité et l'homosexualité. Les résultats de l'étude montrent que c'est l'homosexualité qui a une influence négative sur le détenu. Cela conforte l'étude d'Ahissan et al. (2018) qui stipule que l'homosexualité est une pratique sexuelle qui s'effectue entre deux partenaires de mêmes sexes. En ce qui concerne la construction d'une mauvaise image de soi, cela arrive souvent dans les prisons. Il s'agit des détenus qui jouent le rôle de femmes dans des relations homosexuelles chez les hommes. Ces hommes se sentent femmes. En prison, les hommes pénétrés sont des hommes dégradés. Ils ont généralement une image de soi négative. Ces différents écrits confirment les informations apportées par notre étude.

Les contaminations physiques et morales ont une incidence négative sur l'image de soi des détenus. Les résultats de l'étude révèlent que la contamination physique est toute sorte de maladie contractée par le détenu du fait des conditions hygiéniques de la prison et de la promiscuité. Ces maladies portent atteinte au détenu et agissent sur son estime de soi. Les résultats du terrain sont confirmés par Pasquier (2008) qui pour lui, après son admission, l'image que l'individu a l'habitude de présenter se trouve encore altérée. En raison de la signification symbolique qu'ils prennent dans certains milieux sociaux certains gestes, certaines postures, certaines positions offrent de l'individu une image dégradante.

La contamination morale évoque une hiérarchisation dans le milieu carcéral dont les plus faibles sont dominés par les forts. Cela affecte les plus faibles en dégradant leur image. C'est d'ailleurs ce que Deheurles(2005) précise dans son étude en disant que les braqueurs et les voleurs sont au sommet de la hiérarchie, car leurs actes sont considérés comme courageux. A l'inverse, les dealers, les proxénètes, les meurtriers et surtout les « pointeurs », c'est-à-dire les détenus inculpés pour des affaires de mœurs, sont au plus bas de la hiérarchie carcérale, car accusés d'être lâches en s'attaquant à des victimes plus faibles qu'eux. D'ailleurs, les « pointeurs » sont souvent isolés du reste de la population pénale parce qu'ils risquent de se faire insulter ou agresser par les autres détenus. Cela peut expliquer pourquoi cette population connaît des taux de suicide élevés.

La perte de l'autonomie a également fait l'objet de réflexion dans ce travail. Les résultats acquis attestent lorsque le l'individu fait son entrée en prison, il perd toute autonomie. En effet, il n'est plus maître de lui, tout lui est dicté par les règlements de l'institution totalitaire. Les résultats de

l'étude le prouve et confirmé par Goffman (1968) en ces termes : si le fonctionnement dit « totalitaire » de la prison produit des modifications au niveau identitaire, l'identité « souillée » par l'enfermement carcéral nécessite de nouvelles formes de gestion qui passent par une modification comportementale que tous les détenus ne sont pas à même de mettre en place, voire que certains refusent catégoriquement, par le biais des « adaptations secondaires désintégrant », c'est-à-dire des conduites comme le suicide qui visent un renversement de l'ordre propre à l'institution. Fernandez (2003) ne dit pas autre chose. Pour cet auteur, le sens de la peine est encore souvent vécu par les détenus eux-mêmes, au moins au niveau des représentations, comme une punition des corps, une privation de sexualité et de plaisirs. Les détenus se sentent souvent privés de tout pouvoir sur eux-mêmes et sur leur corps.

De tout ce qui précède, nous pouvons dire que les conditions de vie et de détention ont une incidence négative sur l'image de soi des prisonniers issus de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ahissan K.A** (2014). Image de soi des femmes infectées et affectées par le VIH /sida à Abidjan. *Revue ivoirienne des lettres, Arts et Sciences humaines*, no 22, PP. 90-101.
- Bastié E.** (2016). Rats, Punaises, Cafards : l'Etat saisi pour les conditions de vie dans les prisons de Fresnes. *Observatoire international des prisons (OIP)*. Le Figaro. www.lefigaro.fr Consulté le 24 avril 2018.
- Deheurles-Montmayer L.** (2005). La prison : un milieu suicidogène ? *Prison.eu.org* consulté le mercredi le 11 Avril 2018.
- Dictionnaire, Le Grand Robert de la langue française** (2005). Version 2 CD_ROM
- Fernandez F.** (2003). Du « corps otage » au « corps mémoire » : les actes d'automutilation en prison chez les usagers de drogues et leurs mises en récits. <http://journals.openedition.org>. Consulté le 14 avril 2018.
- Fixot A.M.** (2012). Sortir de la sinistrose carcérale. *Revue du MAUSS* no 40. Paris, Edition : la découverte.
- Jarosz N.** (2004). Comment vivent aujourd'hui les détenus dans les prisons françaises. <http://www.prison.eu.org>. Consulté le 24 avril 2018.
- Guerin, G.** (2003). La santé en prison- adsp no 44 septembre 2003.
- Goba, B. Z. et Zady, C.** (2017). Droit de détenus et violences en milieu carcéral en Côte d'Ivoire : cas de la MACA. *International Journal of current*, vol.9, no 11, Nov. PP. 61697-61705.
- Goffman E.** (1968). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Editions de minuit.
- Jeannerod, M.** (2010). De l'image du corps à l'image de soi. *Revue de neuropsychologie*, volume 2. PP185-194.
- Luilier D.** (2001). *Le choc carcéral, survivre en prison*, Paris : Bayard.
- Martinot D.** (1995). *Le soi*, de Grenoble : Presses Universitaires.
- Schilder P.** (1968). *The image and appearance of the human body*. International Universities Press, 1950; Traduction française : *L'Image du corps*. Paris : Gallimard
- Pasquier S.** (2008). « Le corps chez Goffman, Quel statut du corps dans la réalité sociale ; quelle réalité sociale au-delà du corps ? », *Revue du MAUSS permanente*. Consulté le 14 avril 2018. <http://www.journaldumauss.net>.
- Perrot T.M.** (2007). La santé « carcéralisée » : gestion de soi et chronicité pénitentiaire. *Nouvelle revue de psychologie*, no 4, PP. 41-57.
- Zady, C.** (2014). Relations détenus et surveillance de prison en Côte d'Ivoire. *Revue internationale de Criminologie et de police technique et scientifique*. Volume LXVII.
- Zady C. Ahissan K.A et Kouakou K. I.** (2017). Pratiques sexuelles à risque dans les prisons en Côte d'Ivoire. *Revue Ivoirienne des lettres, arts et sciences humaines* no 36 Tome1, PP 134-152.
-